

Date de dépôt : 21 janvier 2010

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Alain Charbonnier : Le Conseil d'Etat connaît-il la composition des effectifs de la fonction publique ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 18 décembre 2009, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Les rapports de gestion du Conseil d'Etat jusqu'en 2006 contenaient régulièrement des tableaux, qui donnaient le nombre de personnes employées à l'Etat de Genève par classes de fonction regroupées (1 à 8, 9 à 15, 16 à 22 et 23 à 33) sans le corps enseignant et avec le corps enseignant.

Depuis 2006 ces tableaux ne figurent plus et n'apparaissent nulle part ailleurs dans les publications accessibles au public ou même aux députés.

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour sa réponse

Ma question est la suivante :

Pouvons-nous obtenir ces tableaux pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009, les tableaux demandés sont les suivants :

PE: Personnel enseignant.

PAT: Personnel administratif et technique .

PP: Personnel de police.

Employés et Fonctionnaires occupés sur postes votés au 31.12.2006 (*)								
Classes	Effectifs (Personnes physiques)				En % du total de la catégorie			
	PE	PAT	PP	Total	PE	PAT	PP	Total
1 - 8	38	716	0	754	0.6%	9.5%	0.0%	4.8%
9 - 15	374	4'374	715	5'463	5.5%	58.2%	54.5%	35.1%
16 - 22	6'340	1'747	578	8'665	93.7%	23.3%	44.0%	55.6%
23 - 33	11	673	20	704	0.2%	9.0%	1.5%	4.5%
Total	6'763	7'510	1'313	15'586	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: SIRH, extraction 7.01.2010

(*) le SIRH ayant démarré son exploitation en 2007, les données du 31.12.2006 ne sont pas disponibles. De ce fait les données ont été extraites à la valeur du 1.1.2007.

Employés et Fonctionnaires occupés sur postes votés au 31.12.2007								
Classes	Effectifs (Personnes physiques)				En % du total de la catégorie			
	PE	PAT	PP	Total	PE	PAT	PP	Total
1 - 8	44	531	0	575	0.7%	7.1%	0.0%	3.7%
9 - 15	20	4'469	692	5'181	0.3%	59.7%	53.0%	33.3%
16 - 22	6'677	1'749	593	9'019	98.9%	23.4%	45.4%	58.0%
23 - 33	11	737	21	769	0.2%	9.8%	1.6%	4.9%
Total	6'752	7'486	1'306	15'544	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: SIRH, extraction 7.01.2010

Employés et Fonctionnaires occupés sur postes votés au 31.12.2008								
Classes	Effectifs (Personnes physiques)				En % du total de la catégorie			
	PE	PAT	PP	Total	PE	PAT	PP	Total
1 - 8	44	450	0	494	0.7%	6.0%	0.0%	3.2%
9 - 15	19	4'444	724	5'187	0.3%	59.4%	55.4%	33.5%
16 - 22	6'610	1'726	541	8'877	99.0%	23.1%	41.4%	57.4%
23 - 33	3	864	43	910	0.0%	11.5%	3.3%	5.9%
Total	6'676	7'484	1'308	15'468	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: SIRH, extraction 7.01.2010

Employés et Fonctionnaires occupés sur postes votés au 31.12.2009								
Classes	Effectifs (Personnes physiques)				En % du total de la catégorie			
	PE	PAT	PP	Total	PE	PAT	PP	Total
1 - 8	42	418	0	460	0.6%	5.5%	0.0%	2.9%
9 - 15	19	4'441	744	5'204	0.3%	58.9%	55.9%	33.3%
16 - 22	6'678	1'787	539	9'004	99.1%	23.7%	40.5%	57.7%
23 - 33	2	897	47	946	0.0%	11.9%	3.5%	6.1%
Total	6'741	7'543	1'330	15'614	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: SIRH, extraction 7.01.2010, (provisoire, compte tenu des corrections pouvant encore être apportées sur l'année 2009 au début de 2010)

Les éléments ci-dessous expliquent les principales évolutions :

A) Le personnel enseignant des classes 9 à 15 passe de 374 à 20 s ur l'année 2007. Cela est expliqué par la réévaluation de fonctions des enseignants du primaire effective en date du 1.09.2007.

B) Sur l'année 2008, le personnel administratif et technique des classes de traitement 23 à 33 est augmenté de 139 personnes (passage de 758 à 897). La création de 100 postes de directeurs d'école primaire pour la rentrée 2008 a conduit à u ne migration de pe rsonnel des classes 16-22 et 23-33 du personnel enseignant présents en 2007 vers les classes 23-33 du personnel administratif et technique en 2008.

C) Sur l'année 2007, le personnel administratif et technique et le personnel de police des classes 1 à 8 di minue de 185 personnes (passage de 716 à 531). Cette diminution est expliquée en partie par le transfert de 86.49 postes du DES en faveur de la FSASD, des HUG et de l'HG. Le ratio moyen "Equivalent temps plein / Effectif" étan t de 87.2%, cela représente environ 100 personnes physiques.

Les données exploitables seront à nouveau publiées dans les prochains rapport de gestion du Conseil d'Etat.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP